

LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

ADAMAD



L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER intervient, sur **prescription médicale**, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage.

Les **ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE ET LES ERGOTHÉRAPEUTES**, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, dispensent des séances de **réhabilitation et d'accompagnement**.

Pour tout **RENSEIGNEMENT**, contactez le **02 51 94 99 50**



L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION (EQAAR)

L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION offre un accompagnement personnalisé à domicile aux personnes fragiles de plus de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez elles.

Les **ERGOTHÉRAPEUTES, DIÉTÉTICIENNES ET PSYCHOLOGUES**, sous la responsabilité d'une ergothérapeute coordinatrice, conseillent sur l'adaptation du domicile et l'alimentation et proposent un accompagnement psychologique.

L'équipe prévient les risques d'hospitalisation et favorise le retour et le maintien à domicile.

Cet accompagnement est pris en charge financièrement par le Fonds d'Intervention Régional (ARS Pays de la Loire).

Pour tout **RENSEIGNEMENT**, contactez le **02 51 94 99 50**

Territoire d'intervention



Antenne

Antenne de Luçon :

5 place du Petit Booth

85400 LUCON

02 51 47 95 26

Ouvert du lundi au vendredi

De 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous



ADAMAD

L'ADAMAD Centre Vendée Aide fait partie de l'Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile.



ADAMAD
CENTRE VENDEE AIDE

L'ADAMAD, un acteur qui vous accompagne à chaque étape de votre vie



02 51 47 95 26

adamadcentrevendeeaide@adamad.fr

www.adamad.fr

 Adamad

PERMANENCES

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Antenne principale :

31 rue Louis Auguste Lansier

85000 LA ROCHE SUR YON

Agrément Qualité : N°SAP508277464

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Mode prestataire et mandataire



Pour qui ?

Le **SERVICE D'AIDE** s'adresse à toute personne, habitant sur notre territoire d'intervention, ayant besoin d'un accompagnement ou d'une aide à la vie quotidienne.

Pourquoi ?

- ⇒ Permettre aux personnes de rester chez elles en les accompagnant dans leur vie quotidienne,
- ⇒ Préserver l'autonomie des personnes,
- ⇒ Soulager les proches et leur permettre de s'absenter.
- ⇒ Apporter un soutien ponctuel.

Comment ?

Le **SERVICE D'AIDE** peut intervenir en tant que :

- ⇒ **PRESTATAIRE** : l'ADAMAD est employeur des intervenants
- ⇒ **MANDATAIRE** : la personne aidée a le statut d'employeur

Les **RESPONSABLES DE SECTEUR** évaluent les besoins de la personne à son domicile. Elles étudient les aides financières possibles et assurent la mise en œuvre des interventions.

Les **AIDES À DOMICILE** assurent :

- L'entretien du domicile, du linge (*prestataire*),
- La préparation et l'aide à la prise de repas (*prestataire*),
- L'aide à la toilette, à l'habillage et au lever/coucher (*prestataire*),
- L'aide aux déplacements et aux courses (*prestataire*),
- L'assistance aux démarches administratives (*prestataire*),
- La garde d'enfants (*prestataire et mandataire*),
- L'accompagnement et la surveillance de nuit (*mandataire*).

A SAVOIR !



SPASAD - Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile avec l'ADAMAD Centre Vendée Soins permet de coordonner les interventions des aides à domicile et des aides-soignants, au domicile des personnes accompagnées.

SERVICE HOMME TOUTES

MAINS

L'ADAMAD Centre Vendée Aide dispose d'une **service Homme Toutes Mains** qui dispense des prestations de jardinage et de petits bricolages :

- Tondre, désherber, tailler,
- Évacuer à la déchetterie les déchets verts ou tout autre objet (non volumineux),
- Désencombrer et nettoyer un garage, grenier,
- Nettoyer des murs, terrasse, grandes surfaces vitrées,
- Lessiver les portes et les encadrements,
- Dépoussiérer un lustre, changer une ampoule,
- Transporter et changer une bouteille de gaz, etc.

Le **personnel est équipé d'un véhicule**, de produits et de matériels adaptés aux différentes prestations.

Ce service est accessible à tous.

SERVICE COUTURE

Les aides à domicile compétentes assurent des **petits travaux de couture** :

- Faire un ourlet, des bas de pantalon,
- Coudre des étiquettes nominatives,
- Recoudre un bouton,
- Raccorder.

Le personnel est équipé d'une machine à coudre et de matériels adaptés (fils, aiguilles, dés, etc.)

INFOS PRATIQUES



Devis gratuit et personnalisé sur demande

Les sommes versées à l'ADAMAD permettent d'obtenir un avantage fiscal de **50% sous forme d'un crédit d'impôt.**



SERVICE D'INTERVENTION

SOCIALE ET FAMILIALE



Pour qui ?

Le **SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE** s'adresse aux familles nécessitant un accompagnement au titre de la parentalité ou de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Il est aussi conventionné pour un soutien au domicile de la famille par la CAF et la MSA.

Pourquoi ?

- ⇒ Accompagner la parentalité et l'enfance, dans le cadre de la prévention ou des changements de situation familiale,
- ⇒ Conseiller les familles,
- ⇒ Maintenir le lien dans les situations d'enfants confiés.

Comment ?

La **RESPONSABLE DE SERVICE** rencontre les partenaires afin de faire le point sur les besoins de la famille, se rend au domicile des demandeurs pour présenter le service et recueillir les éléments administratifs nécessaires à l'instruction du dossier.

Les **TECHNICIENS D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (TISF)** apportent un soutien dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants.

Ils favorisent l'insertion des personnes et le maintien dans leur environnement et encouragent l'autonomie de la famille. Les TISF accompagnent à la parentalité et ne se substituent pas au(x) parent(s).

Où ?

Le Service intervient sur le territoire d'action sociale Centre, (L'agglomération de La Roche sur Yon, Pays Yon et vie).